

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 245

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 33

À la fin de l'alinéa 68, substituer aux mots :

« du périmètre de l'établissement public »

les mots :

« de son périmètre. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.